

Coopération entre équipe de conception et équipe d'encadrement au cégep à distance

Martine Chomienne, Bruno Poellhuber, Nicole Racette

► **To cite this version:**

Martine Chomienne, Bruno Poellhuber, Nicole Racette. Coopération entre équipe de conception et équipe d'encadrement au cégep à distance . La Biennale internationale de l'éducation 2015, Jun 2015, Paris, France. Colloque La Biennale de l'éducation 2015. <hal-01185049>

HAL Id: hal-01185049

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01185049>

Submitted on 25 Aug 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Communication # 376 Atelier TICE Coopération équipe de conception et équipe d'encadrement au cégep à distance

Au Cégep à distance, la conception et l'évaluation dans une approche par compétences prennent une importance croissante. Ainsi, on fournit aux tuteurs des grilles d'évaluation à échelles descriptives pour l'appréciation des apprentissages des étudiants (Scallon, De Ketele et Roegiers). Ces grilles doivent permettre aux tuteurs d'exercer un jugement professionnel pertinent, valide et fiable sur les performances et les productions des étudiants.

Représentant un changement important par rapport aux pratiques habituelles d'évaluation fondée sur une approche contenu, elles ont fait ressortir le besoin impératif de collaboration entre équipes d'encadrement des étudiants et équipes de conception du matériel pédagogique.

La présentation exposera les enjeux et les défis de cet accompagnement du changement et ses résultats sur la coopération entre tuteurs et concepteurs.

Mots-clés : tâches complexes, approche par compétences, instrumentation des tuteurs, Grilles, coopération

Collaboration between the course design department and the tutoring staff at Cégep à distance

Chomienne Martine Cégep à distance Secteur du tutorat Montréal Québec Canada

Poellhuber Bruno Université de Montréal Faculté des Sciences de l'éducation Montréal Québec Canada

Racette Nicole Télé Université, Québec, Québec Canada

Course design and assessment in a competency-based approach are becoming increasingly important at Cégep à distance. Thus, we provide tutors with rubrics for assessing student learning (Scallon, De Ketele et Roegiers). These grids must allow tutors to exert a professional judgement that is relevant, valid and consistent regarding students' work and performance.

Representing a substantial shift from content-based traditional assessment practices, the use of rubrics has emphasized the imperative need for collaboration between the team of tutors and the course design department.

The presentation will outline the issues and challenges of guiding the tutors in this change-management process and its results on collaboration between tutors and designers.

Keywords: complex tasks, competency-based approach, rubrics, instrumenting tutors, collaboration

Coopération équipe de conception et équipe d'encadrement au cégep à distance

Alors que dans les établissements d'enseignement traditionnels les professeurs conçoivent leurs cours, les dispensent et encadrent leurs propres étudiants, dans les établissements dédiés à la formation à distance, des acteurs différents s'occupent des étapes de conception et d'encadrement des cours. La présente communication portera sur les problématiques de coopération entre les équipes de conception et d'encadrement au Cégep à distance, un établissement d'enseignement postsecondaire québécois de niveau collégial, ainsi que sur les mesures ayant été mises en place pour améliorer la qualité de cette coopération.

Contexte

Le Cégep à distance est la division dédiée à la formation à distance du collège de Rosemont qui lui-même est un établissement post secondaire du ministère de l'Éducation du Québec. Les autres divisions du collège de Rosemont sont la formation régulière sur campus et la formation continue, sur campus également. Cette dernière sert une clientèle généralement en perfectionnement professionnel ou en réorientation pour laquelle les formations sont adaptées au marché du travail, par opposition à l'enseignement régulier qui sert une population jeune, sortant du secondaire et bénéficiant d'une formation initiale, générale et pré-universitaire ou technique et professionnelle. Le Cégep à distance offre les deux types de formations (générale et professionnelle) et dessert les deux types de clientèles (jeunes et adultes).

Sans entrer dans les détails, pour situer l'auditoire français, disons que les collèges du Québec sont l'équivalent des lycées français pour la partie pré-universitaire et des instituts universitaires techniques pour la partie professionnelle.

L'objectif de cette présentation est de décrire l'état de la coopération entre les équipes de conception et les équipes d'encadrement, au Cégep à distance, en mettant l'accent sur son impact sur l'évaluation des étudiants. Cette présentation est une communication professionnelle, elle rend compte de la situation sur le terrain. Pour comprendre cette situation, il faut tenir compte de la structure de fonctionnement de l'institution, de la transformation progressive du rôle du tuteur et du contexte de la Réforme de l'enseignement collégial. Ce sont ces éléments que nous expliquerons dans les trois premières sections. Nous présenterons ensuite, comment la mise en œuvre de cette réforme par les concepteurs des cours, en révélant des difficultés chez les tuteurs, a poussé les responsables pédagogiques et politiques à opter pour un changement de culture avec la mise en place de mesures pour favoriser la collaboration entre les différents acteurs. Nous terminerons en exposant les changements réalisés, les défis auxquels nous avons été confrontés et les perspectives sur le travail à venir.

1 La structure organisationnelle de l'institution.

Le Cégep à distance est doté d'une organisation et d'une hiérarchie complexes et comprend quatre services, eux-mêmes divisés en secteurs. Les acteurs de la conception et

de la diffusion des cours se retrouvent dans deux services distincts : celui de la conception et de la production (SPC) et celui du cheminement et de l'organisation scolaires (SCOS). À l'intérieur de ces services, les équipes de conception et d'encadrement font partie respectivement des secteurs de la conception et de la gestion de la qualité (Service de la conception et de la production) et du tutorat (Service du cheminement et de l'organisation scolaires).

1.1 Des services cloisonnés et des communications filtrées.

Depuis la création du Cégep à distance en 1991, les services auxquels appartiennent les acteurs de la conception des cours et les acteurs qui encadrent les étudiants travaillent en silos. Ainsi, les concepteurs des cours et les tuteurs agissent indépendamment les uns des autres, sans qu'il y ait de communication, ni de complémentarité entre eux. Dans les années 90, les cours sont conçus pour être autoportants, permettant aux élèves d'être autonomes dans leurs apprentissages. Les tuteurs sont alors essentiellement des correcteurs qui doivent appliquer les directives émises dans des corrigés en lien avec le matériel pédagogique.

Les quelque deux cents cours qui constituent l'offre du Cégep à distance, ont été élaborés au fil des ans par le Service de la conception et de la production des cours. Ce service est composé de trois secteurs, celui de la conception où des concepteurs pédagogiques dirigent des experts de contenu recrutés comme auteurs pour l'élaboration du matériel pédagogique, celui de la production où des producteurs multimédias s'occupent de la mise en forme du matériel pédagogique (cours en ligne, cours hybride avec activités en ligne et matériel imprimé, ou autre format) et celui de la gestion de la qualité chargé de veiller à l'amélioration continue et à l'actualisation du matériel pédagogique une fois que le cours est offert aux étudiants.

Les tuteurs par contre, relèvent du secteur du tutorat, lui-même sous la direction du Service du cheminement et de l'organisation scolaire (inscription des étudiants, suivi des dossiers, transmission des notes au ministère de l'Éducation, soutien aux étudiants, etc.). Les tuteurs œuvrent depuis leur domicile, assistés dans leur travail quotidien par le secteur du tutorat. C'est aussi le secteur du tutorat qui les encadre, s'assure qu'ils respectent les règles auxquelles ils sont soumis et qui sont énoncées dans un guide du tuteur-accompagnateur. À côté de ces tâches administratives, depuis quelques années, le secteur du tutorat s'occupe aussi de l'animation pédagogique et du développement professionnel des tuteurs. Des visioconférences web sur une plateforme telle Adobe Connect, sur des thèmes variés : uniformisation des évaluations des étudiants lorsque plusieurs tuteurs encadrent un même cours, pratiques favorisant la rétention et la réussite des étudiants, sont organisées par le tutorat ou en communautés de pratique pour que les tuteurs partagent leurs expériences, s'entraident et brisent leur isolement.

Pour être recruté comme expert de contenu - auteur ou tuteur, il faut avoir une expérience (récente ou qui peut dater de plusieurs années) d'enseignement dans la discipline dans un collège en présentiel. Auteurs et tuteurs sont des travailleurs autonomes dispersés à travers le Québec.

À l'issue des processus de conception et de production, le cours étant prêt à être diffusé, l'équipe de conception se retire. Le secteur du tutorat recrute alors un ou plusieurs tuteurs. Leur première tâche sera de s'approprier seuls un matériel pédagogique (contenu et approche pédagogique) à l'élaboration duquel ils n'ont aucunement pris part.

Comme ce sont également des experts de contenu, et qu'ils sont les témoins privilégiés de l'utilisation du matériel par les étudiants, sans surprise, dès le test de l'épreuve du cours par les étudiants, plusieurs tuteurs ne suivent pas entièrement les prescriptions émises par les concepteurs, à l'instar de ce que décrivent Decamps et Depover, (2011) dans les cours offerts à distance. Les tuteurs questionnent les directives et refusent même parfois de les appliquer, s'en tenant à leurs pratiques en présentiel. Plusieurs parmi eux, transmettent commentaires et suggestions pour améliorer l'expérience des étudiants. Ils envoient des demandes de modifications au secteur du tutorat qui les relaye à la gestion de la qualité. Ils n'ont pas accès directement aux concepteurs. Par la suite, la gestion de la qualité, soit effectuée les modifications demandées quand elles sont mineures, soit les transmet aux concepteurs lorsqu'elles sont plus importantes. De même, les concepteurs lorsqu'ils sont interpellés par les commentaires des tuteurs, sont soumis au même « filtrage »; lorsqu'ils souhaitent communiquer avec les tuteurs, ils doivent passer par l'intermédiaire du secteur du tutorat qui transmet l'information.

Cette séparation constitue un obstacle et peut expliquer que traditionnellement les concepteurs ont donné l'impression d'ignorer les tuteurs. Par exemple, les tuteurs n'étant pas dans les réseaux de contact des concepteurs, apprenaient souvent fortuitement par leurs collègues dans les établissements sur campus que le cours qu'ils encadraient allait être révisé de façon majeure et qu'un expert de contenu (sans aucune expérience de tuteur) allait être engagé comme auteur pour sa mise à jour ou sa refonte. Également, lorsque la conception projetait d'élaborer un nouveau cours, elle ne faisait pas appel prioritairement aux tuteurs de la discipline. L'appel de candidatures était envoyé par le Service de la conception directement dans le réseau collégial.

1.2 Le cas particulier des tuteurs agissant comme experts de contenu dans l'équipe de conception d'un cours.

Il arrive à l'occasion qu'un tuteur a participé à titre d'expert de contenu à l'élaboration du matériel pédagogique d'un cours avant d'en être tuteur. Lorsqu'il devient tuteur, ayant été intégré auparavant dans l'équipe de conception du cours qu'il encadre, si son expérience d'expert de contenu a été positive, il se sent à l'aise de communiquer directement avec les concepteurs. La collaboration est alors directe et le tuteur verra souvent les demandes de modification qu'il formule prises en compte et, bien souvent, le concepteur pédagogique du cours lui demandera de les effectuer lui-même.

2. La transformation progressive du rôle du tuteur

Même si les cours du Cégep à distance sont toujours conçus dans le but d'être autoportants, la clientèle en progression constante depuis les années 2000 semble faire preuve de moins en moins d'autonomie. Le tuteur est davantage sollicité et son rôle se

complexifie; sa charge augmente. Les services web et, en particulier, l'utilisation du courriel augmentent la fréquence des communications avec les étudiants. Les tuteurs sont de plus en plus appelés à donner des explications, à fournir des références supplémentaires, etc. Ils sont ainsi beaucoup plus enclins à analyser et critiquer le matériel pédagogique remis aux étudiants. Ils considèrent qu'ils « enseignent » et ils revendiquent de plus en plus leur place dans le processus de conception. Tout au moins, ils souhaitent être consultés davantage dans la conception des cours.

3. Un changement important d'approche pédagogique

Lors de la création de la formation à distance au Québec, les cours ont été développés selon une approche centrée sur l'acquisition de contenus et la vérification de cette acquisition. L'étudiant cheminait de façon autonome et individuelle, guidé pas à pas dans un ensemble de ressources pédagogiques (présentation de concepts théoriques et exercices d'application), répondant à des questions de connaissances à choix multiples ou à réponses ouvertes courtes. Le tuteur disposait de corrigés simples; il attribuait des points pour les bonnes réponses et comptabilisait ces points pour donner une note à l'étudiant.

En 1993, le ministère de l'Éducation du Québec, a entrepris une vaste réforme de l'enseignement collégial qui préconise une approche pédagogique centrée sur le développement de compétences. Cette nouvelle approche, qui s'implantera progressivement au Cégep à distance à la fin de la première décennie des années 2000, demande l'adoption de nouvelles stratégies d'évaluation, donnant naissance à un vaste champ de recherches sur l'évaluation des apprentissages (Scallon, 2004). L'apprenant doit maintenant résoudre des tâches complexes, il manifeste ses compétences dans l'action dans une situation donnée. Il ne répond plus à des questions à choix multiples, mais réalise des productions écrites, des projets d'envergure, résout des cas, etc. Pour évaluer l'apprenant dans cette nouvelle approche, le cégep à distance a choisi de développer des grilles d'évaluation à échelles descriptives qui répondent à des critères de performance mesurables qui guident le jugement des évaluateurs. Ce choix est justifié par l'institution, car les grilles présentent des avantages reconnus non seulement en formation traditionnelle sur campus, mais aussi en formation à distance. (Leroux, Brodeur et Chomienne, 2014).

L'utilisation des grilles d'évaluation favorise une cohérence dans l'évaluation des travaux des étudiants. Elle assure l'équité puisque, quelle que soit la personne qui les applique, les résultats devraient être les mêmes. Elle assure également la transparence, puisque ces grilles d'évaluation sont communiquées aux étudiants au moment où ils réalisent leurs travaux. Ainsi, les étudiants connaissent les critères qui serviront à les évaluer.

Ces grilles soutiennent le jugement du tuteur en lui donnant la possibilité d'être plus objectif dans ses évaluations. Elles permettent aussi de rendre explicite ce qui était implicite. Elles favorisent aussi l'apprentissage des étudiants en leur permettant de s'autoévaluer et de s'autorégulariser.

Dans les collèges, l'application de cette Réforme n'est pas uniforme, mais des efforts sont consentis par département pour harmoniser les pratiques. Les professeurs bénéficient

aussi de sessions de formation pour s'approprier l'approche par compétences. Au Cégep à distance, elle s'implante peu à peu et les concepteurs suivent une formation afin de devenir compétents dans l'application de cette approche, bien sûr, mais aussi pour mieux guider les experts de contenu dans le développement d'outils d'évaluation appropriés.

Par contre, les tuteurs n'ont encore reçu aucune préparation par le Cégep à distance, ce qui explique probablement les difficultés rencontrées dans leur application, et ce, dès leurs premières expériences avec les grilles. Un sondage mené par le secteur du tutorat, auprès des tuteurs au printemps 2011 montre une faible appréciation de ces grilles par les tuteurs, tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

Énoncés sur les grilles d'évaluation	Pourcentage en accord
Les tuteurs les respectent	24 %
Les tuteurs les adaptent ou les interprètent	72 %
Les tuteurs jugent qu'elles sont peu exigeantes et entraînent une surévaluation des activités d'évaluation	23 %
Les tuteurs les jugent trop vagues	15 %
Les tuteurs les trouvent trop exigeantes	6 %

Tableau 1 : Appréciation des grilles d'évaluation par les tuteurs

De plus les tuteurs se plaignent de difficultés à classer les étudiants dans les cinq ou six niveaux de compétences que proposent les grilles.

L'utilisation de ces grilles suscite un niveau d'insatisfaction élevé de la part des tuteurs. Ils déplorent le manque de considération de l'équipe de conception qui ne les a pas consultés lors de leur élaboration. Ils se sentent peu valorisés et ainsi peu enclins à modifier leur pratique. Encore une fois, on constate les problèmes soulevés par la séparation entre les concepteurs et les tuteurs, et la transmission sans transition de nouveau matériel pédagogique questionne la structure organisationnelle du Cégep à distance.

4. Un changement de culture souhaité

Mis au fait de ces difficultés, les responsables politiques et pédagogiques de l'institution souhaitent qu'il y ait un changement de culture, afin de permettre une plus grande coopération entre les concepteurs et les tuteurs. Le secteur du tutorat désire agir dans ce sens et fait de cette orientation une des trois priorités de son plan de travail.

Cela se traduit par différentes actions. En premier lieu, une consultation par le tutorat sur les besoins des concepteurs et des tuteurs permet de mettre en place une série de mesures destinées à favoriser la coopération entre les acteurs; par la suite il y aura instauration de contacts directs entre les tuteurs et les concepteurs.

4.1 Mise en place de mesures de collaboration

En consultant les concepteurs, le tutorat constate que les concepteurs eux-mêmes déplorent que la structure en place mène à un manque de reconnaissance envers les tuteurs. Elle ne favorise pas les contacts ni la reconnaissance réciproque de ces deux types d'acteurs importants en formation à distance. Chez les concepteurs, il y a un réel intérêt à connaître les tuteurs et à bénéficier de leur expérience à partir des commentaires qu'ils reçoivent sur l'utilisation du matériel par les étudiants. La coopération souhaitée entre ces deux secteurs se traduit par la proposition de quatre mesures. Ces dernières, soumises aux tuteurs pour être commentées, sont décrites ci-après.

Priorisation des tuteurs dans la conception des cours. L'appel de candidatures, pour faire la refonte d'un cours, sa mise à jour ou la conception de nouveaux cours, est systématiquement envoyé tout d'abord aux tuteurs. À compétence égale, les tuteurs sont retenus.

Formation des tuteurs aux nouveautés liées aux cours. Le concepteur pédagogique et l'expert de contenu d'un nouveau cours, ou d'un cours révisé en profondeur, présentent le nouveau matériel pédagogique à tous les tuteurs de la discipline susceptibles d'encadrer les étudiants. Là encore la présentation se fait par des rencontres virtuelles en visioconférences web. Ces rencontres aident les tuteurs à s'approprier le contenu et les approches pédagogiques qui sont préconisées, tâche importante qui demande plusieurs heures au tuteur, avant même de commencer à encadrer les étudiants.

Requêtes des tuteurs prises en compte de façon automatisée. Les demandes de modifications du matériel, lors de la première année de mise en diffusion d'un cours, sont maintenant automatisées. Le secteur de la gestion de la qualité a créé une fonctionnalité usagers-tuteurs dans son logiciel Octopus afin de permettre le suivi des demandes des tuteurs. Ces derniers peuvent maintenant entrer eux-mêmes leurs demandes dans Octopus et constater qu'elles sont prises en compte. Ils peuvent vérifier en ligne l'état du traitement de leurs demandes. Le secteur du tutorat n'est plus un passage obligé. Le logiciel est accompagné d'un tutoriel, permettant aux tuteurs de devenir autonomes dans son utilisation.

Meilleur suivi d'un cours à sa première année de diffusion. L'opération suivie de première année de diffusion d'un cours, alors qu'il est offert depuis un an et suivi par un nombre significatif d'étudiants, est améliorée.

Ainsi, par ces mesures, l'institution met en place plusieurs moments et espaces de collaboration :

- Au moment de la recherche d'un expert de contenu pour un nouveau cours, l'appel de candidatures se fait prioritairement aux tuteurs.
- En amont de la conception, lorsqu'il est décidé qu'un cours devrait subir une refonte ou une mise à jour, des échanges ont lieu avec les tuteurs.
- Lors de la remise en diffusion d'un cours ayant subi des modifications majeures, il y a une présentation aux tuteurs des modifications apportées.
- À la fin de la première année de diffusion d'un cours, en demandant aux tuteurs de répondre à un questionnaire qui servira au concepteur dans la décision d'apporter des changements majeurs au cours. Cette opération, maintenant systématisée met en lien le tuteur, le secteur de la gestion de la qualité et le

concepteur pédagogique. De plus, le concepteur peut, au besoin, contacter les tuteurs afin d'éclaircir ou d'apporter des précisions sur les commentaires qui ont été recueillis.

4.2 Contacts directs entre les tuteurs et les concepteurs

Chaque année, depuis plusieurs années, le secteur du tutorat organise une journée de rencontre des tuteurs, l'une à Québec pour rejoindre les tuteurs de l'est du Québec et l'autre à Montréal, pour les tuteurs de la grande région de Montréal. Ces rencontres sont planifiées et organisées par le tutorat.

Le changement de culture qui se concrétise ces dernières années, a amené le tutorat à inviter des concepteurs à se joindre aux tuteurs dans les activités offertes aux tuteurs lors de ces rencontres. Ils agissent comme animateurs, présentateurs ou observateurs. Ces rencontres constituent une occasion de contact direct entre les deux catégories d'acteurs, elles permettent aux deux parties de se connaître, de se poser des questions et de témoigner d'une volonté de collaborer les uns avec les autres.

De plus, depuis deux ans maintenant, elles ne constituent plus les seules occasions de contacts directs entre concepteurs et tuteurs, car elles peuvent être suivies par d'autres rencontres en présentiel organisées sur des sujets précis, entre deux rencontres annuelles. Par exemple, au printemps 2014 les tuteurs des deux cours d'éducation physique ont poursuivi au Cégep à distance les travaux amorcés lors de la rencontre annuelle de 2013. Ces rencontres sont planifiées et animées conjointement par un conseiller pédagogique de la conception et un conseiller pédagogique du tutorat.

5. Les changements réalisés

Différentes actions ont été entreprises ces dernières années pour favoriser la collaboration entre les équipes de conception et les équipes de diffusion au Cégep à distance; elles apportent de véritables améliorations sur le plan du climat de travail entre les acteurs des deux services. Les préjugés tombent, les commentaires deviennent constructifs et la complémentarité d'expertise entre les deux groupes se révèle. Les tuteurs se sentent davantage valorisés par l'institution et ils ont envie de partager leurs connaissances, et de coopérer. On constate un engagement réciproque entre les deux groupes.

De plus, la collaboration intergroupes (entre acteurs de la conception et acteurs de la diffusion) favorise également la collaboration intragroupe. Lors des rencontres annuelles, et lors des rencontres virtuelles, les ateliers avec les concepteurs ou les présentations par les concepteurs, sont des occasions pour les tuteurs de partager entre eux leurs pratiques, de les confronter et de les modifier s'il y a lieu.

Des outils tels Octopus et la visioconférence web pour favoriser la coopération entre tuteurs et concepteurs sont de plus en plus utilisés par les deux catégories d'acteurs,

même s'il reste encore de l'accompagnement à faire avec les tuteurs pour les familiariser avec ces outils. Cet accompagnement se fait en partie par le secteur du tutorat, mais ce dernier a aussi entrepris un travail d'organisation de communautés de pratique pour favoriser les échanges et les partages d'expertises entre tuteurs novices et expérimentés. Pour y arriver, un nouveau tuteur est jumelé à un tuteur plus ancien afin que ce dernier le « coache » durant les premiers mois de son encadrement.

6. Quelques difficultés rencontrées

Si cette collaboration concepteurs-tuteurs semble positive, elle ne se fait pas cependant sans difficultés.

6.1 Disponibilité de temps, de budget et priorisation des tâches

Les rencontres, qu'elles soient virtuelles ou en présence, s'ajoutent à un emploi du temps déjà bien chargé tant du côté des concepteurs que des tuteurs.

Elles entraînent des coûts de rémunération des tuteurs auxquels s'ajoutent des frais de déplacement lorsqu'elles sont en présence. Ainsi, les rencontres doivent-elles être limitées en nombre et en durée.

De plus les priorités entre services ne font pas l'unanimité et le Cégep à distance se heurte à un problème de roulement du personnel chez les tuteurs qui ne sont rattachés à l'institution que par un contrat annuel. Il s'avère coûteux et décevant de former, accompagner un tuteur qui peut à un préavis d'un mois décider de ne plus encadrer d'étudiants.

Si ces problèmes renvoient surtout à des difficultés matérielles, la coopération interpelle aussi l'institution sur un plan davantage conceptuel, celui de la définition des rôles des acteurs et de la frontière entre leurs interventions respectives.

6.2 Définition des rôles de chacun

Jusqu'où les tuteurs doivent-ils être intégrés dans les équipes de conception? Quel rôle doivent-ils jouer? Même s'ils font valoir leur position d'enseignants, les tuteurs ont un rôle différent de celui d'un professeur en classe. Ils ont un rôle différent également de celui des concepteurs. Les concepteurs suivent des directives qui guident leur pratique dans la conception du matériel pédagogique et ces pratiques ne sont pas connues des tuteurs. Il n'est pas facile de tracer une ligne entre la tâche des uns et celle des autres, tout en maintenant la motivation de chacun et une bonne coopération. Ainsi, les concepteurs se demandent quelle forme pourrait prendre la participation des tuteurs dans l'élaboration des grilles d'évaluation des compétences qui soulèvent encore des difficultés dans leur application par les tuteurs. Les concepteurs ont signifié qu'ils ne souhaitaient pas que l'élaboration des grilles soit confiée aux tuteurs. Par contre, ils souhaiteraient répondre à la demande des tuteurs de travailler avec eux à certaines étapes de leur développement.

Ces étapes restent à préciser (tester un prototype, participer à la définition des indicateurs, etc.).

6.3 Besoins de formation

Le fait de réunir les tuteurs et les concepteurs pendant les rencontres annuelles a fait ressortir le besoin de formation des tuteurs à l'approche par compétences et, plus particulièrement à l'évaluation des étudiants dans cette approche. Cependant, les habiletés nécessaires à l'application des grilles ne sont pas les mêmes que celles que nécessite l'élaboration des grilles. Le Cégep à distance met en place maintenant des sessions de formation à l'évaluation par compétences pour les tuteurs où des spécialistes travaillent avec les tuteurs à la réalisation d'un guide d'utilisation des outils d'évaluation, à partir des difficultés que leur pose l'application de ces grilles.

Conclusion

La coopération entre les concepteurs et les tuteurs au Cégep à distance est en marche depuis quelques années; des résultats commencent à se faire sentir, mais il reste encore du travail à accomplir, tant du côté des tuteurs que des concepteurs. Une chose paraît certaine cependant : l'institution ne pourra pas revenir en arrière. Le modèle de coopération qui s'exerçait selon une structure de pression d'un groupe d'acteurs sur un autre, change peu à peu vers une structure de coopération, où les acteurs visent un but commun reconnu et affirmé, celui de coordonner les actions pour que l'étudiant bénéficie de la meilleure formation possible.

Références

Descamps et Depover(2011)La perception du tutorat par les acteurs de la formation à distance in : C. Depover, B. De Lièvre, D. Peraya, J-J. Quintin, A. Jaillet, Le tutorat en formation à distance, de boeck, Bruxelles, 2011. ISBN : 978-2-8041-6342-6. pp. 109-124

Leroux, J.L., Brodeur, D. et Chomienne M. (2014) La grille d'appréciation : des pratiques et des défis au tutorat. PPT Rencontre des tuteurs Montréal, octobre 2014

Scallon, G.(2004)L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences – Saint-Laurent (Québec) ERPI